



**Assemblée générale**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/52/212  
27 juin 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante et unième session  
Point 12 de la liste préliminaire\*

RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Prix des Nations Unies en matière de population

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population, créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 36/201 du 17 décembre 1981. Ce rapport, qui couvre l'année 1997, a été établi conformément à la décision 1982/112 du Conseil économique et social, en date du 26 avril 1982.

---

\* A/52/50.

ANNEXE

Rapport sur le Prix des Nations Unies en matière de population  
pour 1997

I. INTRODUCTION

1. Le 17 décembre 1981, l'Assemblée générale a adopté la résolution 36/201, intitulée "Création du Prix des Nations Unies en matière de population". Ce prix est décerné chaque année à une ou plusieurs personnes, une ou plusieurs institutions ou toute combinaison de personnes et d'institutions, afin de récompenser le travail le plus remarquable accompli en vue de sensibiliser l'opinion aux questions de population ou pour contribuer à leur solution.

2. C'est au Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population que revient le soin de choisir le ou les lauréats. Ce comité est composé de 10 représentants d'États Membres de l'Organisation des Nations Unies élus par le Conseil économique et social pour une période de trois ans.

3. En 1994, le Conseil économique et social a élu pour siéger au Comité pendant une période de trois ans, à compter du 1er janvier 1995, les représentants des pays suivants : Bélarus, Burundi, Cameroun, El Salvador, Guatemala, Inde, Japon, Pays-Bas, Philippines et République démocratique du Congo (ex-Zaïre). Le Secrétaire général et le Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) sont membres de droit. Le Directeur exécutif fait aussi fonction de Secrétaire du Comité. Le Prix consiste en un diplôme, une médaille d'or et une somme d'argent.

4. Le 5 décembre 1986, l'Assemblée générale, par sa décision 41/445, a modifié le paragraphe 1 de l'article 2 de l'annexe de sa résolution 36/201 de façon que le Prix puisse être décerné à la fois à une personne et à une institution.

5. Le 26 mai 1987, le Conseil économique et social, par sa décision 1987/129, a modifié en conséquence le règlement intérieur du Comité d'attribution du Prix.

6. En janvier 1997, le Comité a élu M. Julio Armando Martini Herrera (Guatemala) Président.

7. Ayant été désignées membres honoraires, les cinq personnalités éminentes ci-après ont joué un rôle consultatif auprès du Comité : Mme Robin Chandler Duke, Présidente de Population Action International; M. Miguel de la Madrid Hurtado, ancien Président du Mexique; M. Dirk van der Kaa (Pays-Bas); Mme Shidzue Kato (Japon); et Mme Victoria Sekitoleko, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche de la République de l'Ouganda.

II. PRIX DES NATIONS UNIES EN MATIÈRE DE POPULATION POUR 1997

8. Au total, 22 candidatures ont été présentées pour le Prix des Nations Unies en matière de population de 1997. Conformément au mandat qui lui a été confié par l'Assemblée générale, le Comité a fait preuve d'innovation dans la sélection des candidats en choisissant trois lauréats, et non les deux traditionnels, tous les trois dans la catégorie individuelle.

9. Après avoir soigneusement examiné les différents dossiers et entendu les vues des membres honoraires, le Comité a décidé de décerner le Prix de 1997 à Mme Elizabeth Aguirre de Calderón Sol, Directrice du Secrétariat national de la famille (El Salvador); à M. Toshio Kuroda, Directeur honoraire, Institut de recherche en matière de population de l'Université Nihon à Tokyo; et au sénateur Mechai Viravaidya, Directeur de l'Association pour le développement communautaire et la population (Thaïlande).

10. Mme Elizabeth Aguirre de Calderón Sol a été choisie en raison des travaux qu'elle a accomplis pour promouvoir le développement social alors qu'elle était Présidente de l'Unité pour le développement social en 1989 et, plus récemment, ceux qu'elle a réalisés à la tête du Secrétariat national de la famille d'El Salvador. Elle a également été chef de la délégation de son pays, en 1994, à la Conférence internationale sur la population et le développement qui s'est tenue au Caire et, en 1995, à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui a eu lieu à Beijing.

11. M. Toshio Kuroda a été choisi en raison des études scientifiques, des articles, de l'enseignement et de l'assistance technique qu'il a consacrés pendant plus de 50 ans aux questions de population au Japon, en Asie et dans le monde entier, ainsi que du rôle déterminant qu'il a joué dans ce domaine. M. Kuroda a commencé sa carrière en 1947 à l'Institut des problèmes de population, dont il est devenu par la suite Directeur, au Ministère japonais de la santé. Il a également été Directeur général de l'Institut très réputé de recherche en matière de population de l'Université Nihon. Il a été membre de la délégation du Japon aux réunions de la Commission de la population de l'ONU et à plusieurs conférences internationales. M. Kuroda a fait des travaux de recherche sur toute une série de questions touchant à la population, dont les plus remarquables portent sur la fécondité, l'organisation de la famille, la migration et les affaires urbaines.

12. Le sénateur Mechai Viravaidya a été choisi en raison du rôle actif et novateur qu'il a joué dans la promotion d'une politique démographique en Thaïlande et dans toute l'Asie et du travail qu'il a accompli au bénéfice des services de planification de la famille. Son nom est l'un des plus connus parmi les spécialistes de la planification de la famille en Asie. En 1974, il a créé une association privée, l'Association pour le développement communautaire et la population, qui a mené des activités d'avant-garde, dont des programmes de planification de la famille au niveau des villages, à une époque où ces programmes étaient encore nouveaux. Grâce aux stratégies audacieuses qu'il a mises en place pour lier population et développement, il a contribué de façon déterminante à ramener le taux de fécondité en Thaïlande en deçà du taux de reproduction dans le cadre d'un programme entièrement volontaire. Le sénateur Mechai a été parmi les premiers dirigeants à reconnaître l'importance croissante du problème du VIH/sida en Thaïlande, devant lequel il a réagi en travaillant à l'élaboration d'une politique nationale efficace de prévention du sida.

### III. QUESTIONS FINANCIÈRES

13. Au 1er janvier 1996, les avoirs du Fonds d'affectation spéciale se chiffraient à 737 739 dollars. Le revenu des intérêts perçus s'est élevé à 49 802 dollars. Le montant des dépenses engagées en 1996, y compris les prix décernés, s'est élevé à 47 417 dollars. Au 31 décembre 1996, le solde de fin d'exercice s'établissait à 740 124 dollars.